

2012-2383
2014-01-14

EXCEL[®] SUPER
HERBICIDE



GROUPE 1 HERBICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

**EN VENTE POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA ET
EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT**

USAGE COMMERCIAL



AVERTISSEMENT: IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION: 22205 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : fénoxaprop- p-éthyl - 80,5 g/L

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

**Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE MODE
D'EMPLOI CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

**CONTENU NET :
2 L - VRAC**

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. CAUSE UNE IRRITATION AUX YEUX ET À LA PEAU. PEUT CAUSER DES LÉSIONS AUX YEUX. ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS. UN ÉQUIPEMENT PROTECTEUR POUR LES YEUX DOIT ÊTRE PORTÉ. ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION. Ne pas réintégrer ni permettre aux travailleurs de réintégrer les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.

Vêtements et équipement protecteurs : Pour réduire l'exposition au produit, il faut prendre les précautions suivantes lors de l'emploi de l'herbicide EXCEL SUPER. Mettre des vêtements protecteurs tels qu'une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial. Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver séparément des autres vêtements avant de les remettre. Ne pas manipuler ce produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. Mettre des gants pour les opérations de mélange ou de chargement et lors des réparations ou réglages du pulvérisateur et des buses. Ne pas utiliser de gants de tissu ou de cuir. Nettoyer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

Précautions et données environnementales : TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les plantes terrestres non ciblées et certains invertébrés terrestres. Observer les zones de tampon spécifiées sous Mode d'emploi. Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau, étangs, lacs, cours d'eau et fossés d'irrigation par application directe, dérive de pulvérisation, ou lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation et des contenants. Éviter que la dérive de pulvérisation n'entre en contact avec les plantes sensibles et UTILISER STRICTEMENT AUX FINS ET AUX DOSES RECOMMANDÉES. Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. **En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. NE PAS faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le

bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de Bayer, au 1-800-334-7577.

ENTREPOSAGE : NE PEUT PAS être entreposé en deçà du point de congélation. Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser. Ranger le contenant hermétiquement fermé loin des aliments pour animaux, des semences, des engrais, des plantes et des denrées. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison. Entreposer dans le contenant d'origine.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant: 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION POUR LES CONTENANTS RÉUTILISABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

ÉLIMINATION POUR LES CONTENANTS REMPLIS PAR LE DISTRIBUTEUR OU PAR LE DÉTAILLANT À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE

DÉPARTIR : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Excel est une marque déposée de Bayer

EXCEL[®] SUPER
HERBICIDE



GROUPE 1 HERBICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

**EN VENTE POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA ET
EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT**

USAGE COMMERCIAL



AVERTISSEMENT: IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION: 22205 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : fénoxaprop-p-éthyl - 80,5 g/L

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

**Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE
MODE D'EMPLOI AVANT L'UTILISATION**

**CONTENU NET:
2 L - VRAC**

Herbicide EXCEL SUPER

Table des matières:

Section numéro:

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le produit 1

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Précautions, vêtements et équipement protecteurs 2

Premiers soins et renseignements toxicologiques 3

Précautions et données environnementales 4

Entreposage 5

Élimination 6

Avis 7

MODE D'EMPLOI

Cultures, mauvaises herbes, doses, périodes d'application 8

Mélanges en réservoir 9

Cultures à usage limité 10

Directives d'application et mises en garde 11

Directives de mélange 12

Nettoyage du pulvérisateur 13

Gestion de la résistance aux herbicides 14

Alimentation du bétail et délais d'attente 15

Pour plus de renseignements, communiquez avec:

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

**Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1: Le produit

- EN VENTE POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA ET EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.
- EXCEL SUPER est un herbicide spécialement formulé pour la suppression de certaines graminées annuelles dans diverses cultures légumières et de plein champ.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2: Précautions, vêtements et équipement protecteurs

Précautions:

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- CAUSE UNE IRRITATION AUX YEUX ET À LA PEAU.
- PEUT CAUSER DES LÉSIONS AUX YEUX.
- ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS.
- UN ÉQUIPEMENT PROTECTEUR POUR LES YEUX DOIT ÊTRE PORTÉ.
- ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION.
- Ne pas réintégrer ni permettre aux travailleurs de réintégrer les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.

Vêtements et équipement protecteurs

- **POUR RÉDUIRE L'EXPOSITION AU PRODUIT, IL FAUT PRENDRE LES PRÉCAUTIONS SUIVANTES LORS DE L'EMPLOI DE L'HERBICIDE EXCEL SUPER.**
 - Mettre des vêtements protecteurs tels qu'une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial.
 - Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver séparément des autres vêtements avant de les remettre.
 - Ne pas manipuler ce produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. Mettre des gants pour les opérations de mélange ou de chargement et lors des réparations ou réglages du pulvérisateur et des buses. Ne pas utiliser de gants de tissu ou de cuir.
 - Nettoyer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire.
 - Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

Section 3: Premiers soins et renseignements toxicologiques

Premiers soins:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

- **En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. NE PAS faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Renseignements toxicologiques:

- Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE.
- Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de Bayer, au 1-800-334-7577.

Section 4: Précautions et données environnementales

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les plantes terrestres non ciblées et certains invertébrés terrestres.
- Observer les zones de tampon spécifiées sous Mode d'emploi.
- Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau, étangs, lacs, cours d'eau et fossés d'irrigation par application directe, dérive de pulvérisation, ou lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation et des contenants.
- Éviter que la dérive de pulvérisation n'entre en contact avec les plantes sensibles et UTILISER STRICTEMENT AUX FINS ET AUX DOSES RECOMMANDÉES.
- Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Section 5: Entreposage

- NE PEUT PAS être entreposé en deçà du point de congélation.
- Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser.
- Ranger le contenant hermétiquement fermé loin des aliments pour animaux, des semences, des engrais, des plantes et des denrées.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison.
- Entreposer dans le contenant d'origine.

Section 6: Élimination

Élimination du contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination pour les contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Élimination pour les contenants remplis par le distributeur ou par le détaillant à l'intention de l'utilisateur:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination des déchets:

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir une fois le traitement terminé, la pulvériser sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, des fossés et des fossés d'irrigation.

Section 7: Avis

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

Section 8: Cultures, mauvaises herbes, doses et périodes d'application

CULTURE	MAUVAISE HERBE	RECOMMANDATIONS	DOSE
Asperges, Brocoli, Chou, Chou-fleur, Carottes, Haricot secs communs (réniformes, Pinto, blancs seulement), Oignons (secs seulement), Pois (de grande culture et de transformation), Pommes de terre, Colza (canola y compris le canola résistant aux triazines), Soja, Tomates	Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq Digitaire Panic millet sauvage Panic d'automne Panic capillaire avancé Maïs spontané	Stade de 1 à 6 feuilles Stade de 1 à 6 feuilles 5 à 25 cm	Appliquer l'herbicide EXCEL SUPER à raison de 670 mL/ha. Un bidon de 5,4 litres suffit à traiter 8,1 ha. Ne pas faire plus d'une application par année de l'Herbicide EXCEL SUPER sur n'importe quel champ.

Note:

- **L'HERBICIDE EXCEL SUPER NE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ SUR AUCUNE CULTURE POUR LAQUELLE IL N'EST PAS HOMOLOGUÉ.**
- L'herbicide EXCEL SUPER ne supprime pas le chiendent, les espèces de souchet ni les autres graminées vivaces.
- **N'APPLIQUER SUR LES ASPERGES QU'APRÈS LA RÉCOLTE DES TURIONS. NE PAS TRAITER LES TURIONS AVANT NI PENDANT LA RÉCOLTE.**

Périodes d'application:

- Pour obtenir les meilleurs résultats et améliorer les rendements, appliquer l'herbicide EXCEL SUPER lorsque les graminées sont jeunes et en pleine croissance. Une pulvérisation complète du feuillage est essentielle pour supprimer efficacement les graminées.
- Un délai d'attente de quatre jours avant ou après l'application de l'herbicide EXCEL SUPER est nécessaire avant d'appliquer un pesticide ou tout autre produit agrochimique (à l'exception des mélanges en réservoir homologués avec l'herbicide EXCEL SUPER).
- Si les graminées ont atteint le stade de croissance approprié pour une application DE L'HERBICIDE EXCEL SUPER, avant la levée des mauvaises herbes à feuilles larges, NE PAS RETARDER L'APPLICATION DE L'HERBICIDE EXCEL SUPER.

Section 9: Mélanges en réservoir

MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE EXCEL SUPER:

- L'herbicide EXCEL SUPER peut être mélangé en réservoir avec les herbicides suivants pour supprimer les graminées annuelles et certaines espèces de mauvaises herbes à feuilles larges, conformément aux instructions sur l'étiquette de chaque produit d'association. Lorsque l'herbicide EXCEL SUPER est appliqué avec les herbicides suivants, toujours lire et suivre le mode d'emploi, les précautions et les restrictions environnementales sur l'étiquette de l'herbicide EXCEL SUPER et sur l'étiquette du produit d'association.
- Lorsque prévalent certaines conditions environnementales (par exemple un stress attribuable au manque d'humidité dans le sol, à des périodes de froid prolongées ou à des températures faibles ou très élevées durant le jour, ou à un faible taux d'humidité) et que les plantes ne sont pas en pleine croissance, il faut éviter d'appliquer un mélange en réservoir.
- Ne pas faire plus d'une application par année de l'Herbicide EXCEL SUPER sur n'importe quel champ.
-

CULTURE	PRODUIT D'ASSOCIATION	DOSE	MODE D'EMPLOI
Haricots secs communs, Soja	EXCEL SUPER + Basagran®	670 mL/ha + 1,75-2,25 L/ha	Pour plus de détails concernant les doses requises, les données d'application et les mauvaises herbes supprimées, consulter l'étiquette de Basagran. Utiliser au moins 220 L/ha d'eau.
Soja seulement	EXCEL SUPER + Basagran Forte	670 mL/ha + 1,75-2,25 L/ha	Pour plus de détails concernant les doses requises, les données d'application et les mauvaises herbes supprimées, consulter l'étiquette de Basagran Forte.
	EXCEL SUPER + Pinnacle®	670 mL/ha + 5,5-8 g/ha	Pour plus de détails concernant les doses requises, les données d'application et les mauvaises herbes supprimées, consulter l'étiquette de Pinnacle.
	EXCEL SUPER + Basagran Forte + Pinnacle	670 mL/ha + 1,75-2,25 L/ha + 5,5-8 g/ha	Pour plus de détails concernant les doses requises, les données d'application et les mauvaises herbes supprimées, consulter les étiquettes de Basagran Forte et de Pinnacle.
	EXCEL SUPER	450 mL/ha	Pour la suppression du maïs spontané plus

	+ LIBERTY 200SN	+ 1,5-2,5 L/ha	<p>les mauvaises herbes indiqués sur l'étiquette de LIBERTY 200SN. Consulter l'étiquette de LIBERTY 200SN pour plus de détails concernant les doses requises, les données d'application et les mauvaises herbes supprimées.</p> <p>Note: Pour usage dans le soja tolérant au glufosinate-ammonium uniquement (soja tolérant à LIBERTY 200SN).</p>
--	--------------------	-------------------	--

Section 10: Cultures à usage limité

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. et homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Bayer CropScience Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tout les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Bayer CropScience Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

HARICOTS SECS COMMUNS

CULTURE	MAUVAISE HERBE	DOSE	RECOMMANDATIONS
---------	-------------------	------	-----------------

<p>Tous types de haricots secs communs de l'espèce <i>Phaseolus vulgaris</i> y compris mais non exclusivement: le haricot rognon, Pinto et la fève blanche.</p>	<p>Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq Digitaire Panic millet sauvage Panic d'automne Panic capillaire avancé Maïs spontané</p>	<p>Appliquer l'herbicide EXCEL SUPER à raison de 670 mL/ha.</p> <p>Un bidon de 5,4 litres suffit à traiter 8,1 ha</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer l'herbicide EXCEL SUPER quand le maïs spontané mesure entre 5 et 25 cm de hauteur et les autres mauvaises herbes graminées figurant sur l'étiquette sont au stade de 1 à 6 feuilles. • Faire l'application de l'herbicide EXCEL SUPER en utilisant de l'équipement terrestre seulement dans un volume minimum de 110 litres d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa et à une vitesse d'avancement de 6 à 8 km/h. • Ne pas faire plus d'une application par année de l'herbicide EXCEL SUPER sur n'importe quel champ. • Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte. • NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS. <p>NOTE : Les variétés de haricots secs communs peuvent afficher des variations dans la tolérance aux herbicides, incluant l'herbicide EXCEL SUPER. Comme ce ne sont pas toutes les variétés d'haricots secs qui ont été testées quant à leur tolérance à l'herbicide EXCEL SUPER, limiter la première utilisation de l'herbicide EXCEL SUPER à une petite parcelle de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de traiter tout le champ. En plus, consulter son fournisseur de semences pour de l'information sur la tolérance de variétés particulières de haricots secs communs à l'herbicide EXCEL SUPER.</p>
---	--	---	---

Section 11: Directives d'application et mises en garde

Pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la classification moyenne de la American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

- UN ÉPANDAGE UNIFORME EST IMPORTANT POUR OBTENIR UN DEGRÉ DE SUPPRESSION CONSTANT DES GRAMINÉES ANNUELLES.
- Appliquer l'herbicide EXCEL SUPER dans au moins 110 litres d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa et à une vitesse d'avancement de 6 à 8 km/h.
- L'utilisation de buses à jet plat en acier inoxydable de 80° ou de 110° est fortement recommandée pour l'obtention d'un épandage optimal.
- L'application de la solution de pulvérisation dans un angle de 45° vers l'avant permettra d'obtenir un meilleur épandage. Les doses et les périodes d'application sont indiquées sur la présente étiquette. Appliquer l'herbicide EXCEL SUPER lorsque les graminées sont jeunes et en pleine croissance.
- Pendant les périodes de stress, les plantes ne sont pas en pleine croissance. L'application de l'herbicide EXCEL SUPER au cours de ces périodes risque de produire une baisse importante du degré de suppression. Les plantes peuvent subir un stress attribuable au manque d'humidité dans le sol, à des périodes de froid prolongées (12°C ou moins) ou à des températures très élevées durant le jour (28°C ou plus), ou à un faible taux d'humidité.

Mises en garde concernant l'application:

- NE PAS UTILISER DE BUSES À MIROIR, D'ÉQUIPEMENT D'APPLICATION PAR GOUTTELETTES CONTRÔLÉES OU D'ÉQUIPEMENT SPRAFOIL®.
- NE PAS APPLIQUER L'HERBICIDE EXCEL SUPER DU HAUT DES AIRS.
- NE PAS APPLIQUER L'HERBICIDE EXCEL SUPER SI DES AVERSES SONT PRÉVUES DANS L'HEURE SUIVANT L'APPLICATION.

Zones tampons:

L'utilisation des méthodes de pulvérisation ou de l'équipement suivants **NE** requiert **PAS** une zone tampon: pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous doivent séparer le point d'application direct et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple les prairies, les forêts, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (par exemple les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les autres milieux humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (m) requises pour la protection des :		
		Habitats dulcicoles d'une profondeur :		Habitat terrestre
		Inférieure à 1 m	Supérieure à 1 m	
Pulvérisateur de grandes cultures*	Haricot secs communs (rouge, Pinto, blanc), Pois (de grande culture et de transformation), Colza (canola y compris le canola résistant aux triazines), Soja, Asperge, Brocoli, Chou, Chou-fleur, Carottes, Oignon (bulbe sec seulement), Pommes de terre, Tomates	1	0	1

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant la catégorie de très grosses gouttelettes (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Section 12: Directives de mélange

1. S'assurer que le réservoir de pulvérisation est bien propre.
2. Remplir le réservoir à moitié d'eau propre et mettre en marche le système d'agitation ou de dérivation.
3. Si un herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges doit être utilisé, consulter la section 9 relative aux **mélanges en réservoir avec l'herbicide EXCEL SUPER**. Mettre D'ABORD l'herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges et agiter avant d'ajouter l'herbicide EXCEL SUPER.
4. Verser la quantité appropriée de l'herbicide EXCEL SUPER et continuer l'agitation.
5. Remplir le reste d'eau et continuer l'agitation.
6. Pulvériser immédiatement. Ne pas laisser de solution de pulvérisation dans le réservoir jusqu'au lendemain.
7. Tout de suite après l'emploi, nettoyer le pulvérisateur à fond en le rinçant avec une solution d'eau et de détergent.

Section 13: Nettoyage du pulvérisateur

- Avant d'utiliser l'herbicide EXCEL SUPER, nettoyer à fond le réservoir du pulvérisateur, les conduites et le filtre. Cette démarche est particulièrement importante lorsque le produit pulvérisé précédemment risque d'abîmer la culture que vous avez l'intention de traiter.
- **NETTOYER À FOND LE RÉSERVOIR DU PULVÉRISATEUR APRÈS AVOIR APPLIQUÉ L'HERBICIDE EXCEL SUPER ET AVANT D'APPLIQUER TOUT AUTRE PESTICIDE.**
- L'équipement de pulvérisation doit être rincé trois fois à l'aide d'une solution contenant un détergent puissant. Il est également fortement recommandé de brosser le réservoir.

Section 14: Gestion de la résistance aux herbicides

Gestion de la résistance à l'herbicide EXCEL SUPER, herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide EXCEL SUPER et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser l'herbicide EXCEL SUPER ou les herbicides du même groupe 1 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent.
- Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus de renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant Bayer de votre région, où appeler Bayer CropScience au numéro sans frais 1-888-283-6847.

Section 15: Alimentation du bétail et délais d'attente

Alimentation du bétail

- Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni couper celles-ci comme fourrage; on ne dispose pas de données suffisantes pour appuyer un tel emploi.

Délais d'attente:

Les délais suivants doivent être respectés entre l'application et la récolte des cultures mentionnées ci-après:

Culture	Délai d'attente (jours)
Chou, pommes de terre	35
Oignons (secs seulement), carottes	38
Chou-fleur	43
Brocoli	44
Tomates	55
Soja, tous types de haricots secs communs de l'espèce <i>Phaseolus vulgaris</i> y compris mais non exclusivement: le haricot rognon, Pinto et la fève blanche.	60
Colza (canola), y compris le canola résistant aux triazines	70
Pois (de grande culture et de transformation)	75

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC:

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

**Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3**

EXCEL et Liberty sont des marques déposées de Bayer
 BASAGRAN est une marque déposée de BASF AG
 PINNACLE est une marque déposée de E.I. Du Pont de Nemours
 SPRAFOIL est une marque déposée de D & W INDUSTRIES